



MAIRIE DE GRAMONT

**BULLETIN
D'INFORMATIONS N°33**

AOÛT 2024



Le mot du Maire :

Après les élections européennes puis les deux tours des élections législatives, l'administration des affaires courantes de la commune a enfin pu être reprise.

Organiser des élections, de quelques natures qu'elles soient ne se résume pas à tenir le bureau de vote et porter le résultat au chef lieu de canton, mais commence par la révision des listes électorales (après réunion de la commission) pour se terminer par l'archivage des documents à conserver après validation par le bureau des élections en Préfecture, mais les tâches sont nombreuses entre les deux.

Les subventions demandées pour les projets dont je vous avais entretenu en fin d'année commencent à nous parvenir et les premiers travaux ont débuté.

L'instruction du PLUI est toujours d'actualité et l'enquête d'utilité publique sera bientôt à l'ordre du jour ; vous en serez avertis et il ne faudra pas manquer de vous exprimer si certains de ses aspects vous interpellent.

Mais il s'agit d'un Plan Intercommunal et la réflexion est menée sur ce périmètre et non uniquement sur notre village.

Les possibilités données aux hameaux de se développer devraient se concrétiser et celle de la construction de quelques habitations à l'entrée du village, également, ceci sous la conduite de la Communauté de Commune et le contrôle des services de l'état.

Et puis l'agence postale ouvre maintenant ses portes quatre matinées par semaine : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Il a fallu pour cela augmenter jusqu'à douze heures le temps de travail de Séverine LAPIED, l'employée communale chargée de cette tâche (c'est également elle qui actualise le site internet de Gramont).

Il est important que nous nous mobilisions pour privilégier l'agence de Gramont lors de nos opérations de courrier car les services de proximité, qui tenaient régulièrement des permanences en Mairie, s'éloignent : La Maison France Service à Beaumont de Lomagne, les impôts, à Moissac.

Ils peuvent cependant se déplacer en Mairie sur rendez-vous...

Le site internet évolue et vous pouvez maintenant trouver en ligne les délibérations du conseil municipal, les procès verbaux pouvant être consultés depuis juillet 2022.

Cela peut vous permettre de suivre les décisions prises par le conseil municipal en temps réel.

Voilà mes préoccupations du moment.

Je vous souhaite une belle fin d'été.

Bien sincèrement Claude TRIFFAULT

Informations generales

RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES

Liste des candidatures par suffrages exprimés	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	LRN	21	18,75	32,31
BESOIN D'EUROPE	LENS	12	10,71	18,46
RÉVEILLER L'EUROPE	LUG	8	7,14	12,31
LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	LLR	6	5,36	9,23
GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	LCOM	4	3,57	6,15
EUROPE ÉCOLOGIE	LVEC	4	3,57	6,15
LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR	LREC	3	2,68	4,62
L'EUROPE CA SUFFIT !	LEXD	2	1,79	3,08
PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	LDIV	2	1,79	3,08
LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE	LFI	2	1,79	3,08
ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	LECO	1	0,89	1,54

RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES 30 JUIN ET 7 JUILLET

Résultats au 1er tour

Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine HAMELET	RN	26	23,64	35,14
M. Jules DUFFAUT	ENS	22	20,00	29,73
Mme Claudie CHRETIEN	UG	14	12,73	18,92
Mme Anne IUS	RDG	11	10,00	14,86
Mme Claire AYMES	REG	1	0,91	1,35
Mme Françoise RATSIMBA	EXG	0	0,00	0,00

Résultats au 2nd tour

Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine HAMELET	RN	36	32,73	55,38
Mme Claudie CHRETIEN	UG	29	26,36	44,62

LE BLASON DE LA COMMUNE

Le conseil municipal de Gramont a profité de l'adressage pour la doter d'un blason. Plusieurs familles ancestrales ont été propriétaires du château et possédaient des armoiries Il a été fait le choix d'associer celui de la famille de Montaut, qui a construit la première tour médiévale (Losanges bleus) à celui de la famille De Voisins propriétaire du château au 15ème siècle (blason rouge avec des losanges blancs). Cette association a été complétée avec la croix occitane pour montrer l'appartenance de Gramont à l'Occitanie. En partie basse, le bleu des vaguelettes représente l'Arratz qui est un élément géographique et économique important de la commune.

OU EN EST LA SALLE COMMUNALE DES ASSOCIATIONS?

Après la validation du permis de construire, un bail à construction a été signé entre la mairie et la CUMA. Les fondations sont coulées, le chantier est donc ouvert. Le matériel est livré. Il ne reste plus qu'à l'entreprise choisie à faire le montage . Son intervention a du être différée suite à un accident sur un autre chantier. Il devrait reprendre fin Aout début septembre.

DISPOSITIF COUVERTURE CIBLEE (Téléphonie Mobile)

Si vous avez des problèmes de communications téléphoniques (zone blanche, coupures) merci de vous manifester **LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE** à la mairie . Nous avons été sollicités par les services préfectoraux pour recenser tous les problèmes sur la commune.

RECENSEMENT

Il doit être réalisé tous les 5 ans.

La commune de Gramont est concernée pour 2025.

Tous les dix ans environ, l'INSEE associe ce recensement de la population à une enquête sur le thème des familles, menée auprès d'un large échantillon de personnes recensées.

La dernière édition de l'enquête a eu lieu en 2011. La prochaine aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

L'enquête Familles vise à mieux comprendre la diversité des situations familiales (familles recomposées, familles monoparentales, veuvage...) et les modes de vie des familles (lieu de résidence des enfants de parents séparés, solidarités familiales entre générations ou encore transmission familiale des langues parlées).

L'agent recenseur recruté par la mairie remettra ou déposera dans chaque boîte aux lettres les documents relatifs à l'enquête. Il sera muni d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire, et sera tenu au secret professionnel.

Cette enquête reconnue d'intérêt général est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INSEE. Les réponses seront conservées pendant un an à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête.

ADRESSAGE

Nous voyons enfin le bout du tunnel. Tous les panneaux sont réceptionnés et sont en cours de pose. Il ne restera ensuite que les numéros attribués à chacune de nos résidences à installer. Ils vous seront portés à domicile. Ils devront être fixés à l'endroit de votre choix de façon visible par tous et en particulier pour les secours, la poste et les livreurs.

AMÉNAGEMENTS DU VILLAGE



Vous avez pu voir que le massif devant l'église a été fleuri au printemps. Le terrain de pétanque est terminé. Il a été disposé bancs, poubelles, porte-vélos ainsi qu'une fontaine. Ultérieurement des jeux pour les enfants viendront finaliser ces aménagements.

Le logotype de la commune a été placé à l'entrée du parking. Des rosiers ont été plantés afin de fleurir certains coins du village.

Comme chaque année la commune était inscrite au concours des villages fleuris.

Le jury s'est déplacé le mercredi 10 juillet dernier. Nous restons dans l'attente du résultat de sa visite.

DEUXIEME APPARTEMENT A L'ANCIENNE ECOLE

En conseil municipal, il été choisi par délibération d'examiner la possibilité de créer un deuxième appartement dans le bâti existant. Ceci permettrait de densifier l'habitat et de percevoir un loyer supplémentaire. Le trésorier, consulté, a confirmé la capacité financière de la commune pour entreprendre un tel projet, voire à souscrire un emprunt sans risque pour la trésorerie.

Le permis de construire a été obtenu, les demandes de subventions sont en cours. La décision définitive sera prise en conseil municipal en fonction des réponses reçues.

BROYAGE

Historiquement l'employé communal brûlait régulièrement les végétaux des espaces communaux sur place.

A la suite de l'interdiction formelle de procéder de cette manière (**cette opération est strictement interdite aujourd'hui**) Il a été négocié avec la communauté de commune qu'elle déplace régulièrement le broyeur intercommunal.

L'apport de végétaux par les habitants de la commune était toléré. Cependant à la suite de l'exagération des dépôts et de la plainte d'un riverain à propos de l'aspect inesthétique du dispositif il a été décidé collégalement d'interdire cette facilité. Désormais Il faudra amener les déchets verts aux emplacements de collectes de Lavit ou de Beaumont. De ce fait l'aire a été réaménagée, les poubelles redispesées et complétées par une colonne verre. Enfin pour faire suite à la constatation de dépôts sauvages le conseil municipal a décidé la pose de caméras de surveillance pouvant être déplacées d'un site à l'autre selon les besoins.



RAPPEL URBANISME

Tous travaux d'urbanisme doivent faire l'objet d'une autorisation qui doit être affichée durant deux mois. Une déclaration d'achèvement de travaux est obligatoire auprès de la mairie et des services des impôts.

Les services de l'état seront de plus en plus attentifs au respect de ces procédures.

ASA

l'assemblée générale de notre association s'est tenue le 27 mars 2024. Elle a permis de revenir sur la campagne 2023.

Une saison dans l'ensemble moins en volume mais à l'issue de laquelle les coûts de fonctionnement malgré une maîtrise maximale, ont augmenté suite la croissance du prix du kWh.

Il semblerait, par un choix de nouvelle gestion avec le Groupement d'Achat Electrique auquel nous adhérons que le prix de cet élément pour la saison à venir soit historiquement réduit à un tarif très faible ...

Les temps d'échanges ont été essentiellement portés sur les nouvelles réglementations et les obligations qui incombent aux irrigants dès cette nouvelle saison.

Avec l'hiver et le printemps pluvieux, les réserves du Système Neste sont presque au maximum, et notre station a peu été sollicitée jusqu' alors.

BUDGET 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<i>Participation frais scolaires</i>	20 000€	Produit des services	1450,00
<i>Electricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i>	17 700,00 €	<i>Remboursement salaire agent accueil de l'agence postale</i>	8000,00
<i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i>	107 739,13 €	Atténuation de Charges	8 000,00 €
<i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i>	11 950,00€	Impôts locaux	61631,00
<i>Taxes foncières, droit de bail...</i>	2000 €	Impôts et taxes	61 631,00€
		Dotations et participations Etat	41 536,66 €
Charges à caractère général	159 389,13	Loyers communaux	13 000,00 €
Charges de personnel	57 600,00	Produit de gestion courante	2 €
Atténuation de produits	21 000,00	Autres produits de gestion	13 002,00€
<i>Reversement fiscalité</i>		Mandats annulés	500,00 €
Charges de gestion courante	34 252,00	Produit exceptionnel	500,00 €
<i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation syndicats...</i>			
Charges financières	9 200,00	TOTAL	126 121,66 €
Virement à la section investissement	50 000	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	205 319,47
TOTAL GENERAL DEPENSES fonctionnement	331 441,13	TOTAL GENERAL RECETTES fonctionnement	331 441,13

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
<i>Dépôt et cautionnement</i>			
<i>Capital emprunt</i>	12 000	FCTVA	0
Remboursement d'emprunt	12 000	Batiment Public	0
<i>Aménagement terrain</i>		DETR : aménagements urbains	
<i>Bâtiments publics</i>	38 660,67		
<i>Matériel Informatique - Photocopieur</i>	0	Emprunts et dettes assimilées	0
TOTAL IMMO CORPORELLES	38 660,67	IMMO CORPORELLES	0
		Excédent clôture	134 585,42
		Virement section fonctionnement	50 000,00
TOTAL GENERAL DEPENSES investissement	216 685,42	TOTAL GENERAL RECETTES investissement	216 685,42

Foyer Rural

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural par le biais de la présidente, Mme Véronique Wingtan au 06.48.13.37.79

Bien vivre à Gramont

Aucune information n'a été transmise par l'association
Pour tout renseignements vous pouvez contacter M. Corbière

ACCA

Aucune information n'a été transmise par l'association
Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. Moles

ASSOCIATION LE PREAU

Depuis la création de l'association Le Préau, c'est déjà un peu plus de 300 paniers de légumes échangés et bien d'autres produits frais, Poulets, Cochon, Fruits de saison. Le Préau utilise le site <https://monepi.fr/lepreau>, système d'achats virtuels.

Même si nous n'avons pas l'habitude de ce mode de fonctionnement ; il répond tout particulièrement, au commerce local et à la proximité de nos fermes.

Mais au delà de ceci c'est bien un véritable lien social entre producteurs et adhérents qui se tisse; un partage de connaissances et de rencontres singulières.

Cela est et restera toujours le fruit de la participation des adhérents entre eux, souhaitant rendre service et faire plaisir à autrui.

Les activités culturelles se tiendront plutôt à l'automne car l'été est dans notre Lomagne particulièrement chargé, ce sera un moment de théâtre, musique et surtout de rencontres.

Laurent

Dirat

Président de l'association Le Préau

La Vie au Chateau



Cet été, le château de Gramont vous invite à vivre des expériences uniques qui enchanteront petits et grands. Venez découvrir ou redécouvrir, de façon originale et inédite, les richesses du monument et de ses collections.

Tous les mardis, en juillet et août, on vous donne rendez-vous !

Visites nocturnes costumées

A la tombée de la nuit, les visiteurs étaient embarqué pour un voyage hors du temps en compagnie d'un personnage costumé .

Pour les plus gourmands, des visites dégustation étaient programmées les 16 juillet et 13 août à 19h. Une occasion unique pour savourer nos produits locaux après avoir visité le château.

Vous aimez lever les yeux au ciel ? Une soirée pour observer les étoiles grâce aux télescopes de Thomas Bénech, médiateur scientifique passionné, est encore au programme le 20 août à 21h.

Les ateliers de l'été

Participez aux ateliers des vacances d'été, tous les jeudis des vacances à 15h : chasse au trésor, atelier tissage, visites contées, atelier saveurs d'antan. Autant d'occasions d'apprendre en s'amusant !

Une grande exposition événement

Ne manquez pas la grande exposition « Circé, Cléopâtre et leurs sœurs » : les héroïnes antiques dans la tapisserie d'Aubusson au XVIIe siècle. Des tapisseries provenant des collections du Centre des monuments nationaux et de la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson viendront enrichir les collections permanentes du château à partir du samedi 29 juin.

Journées européennes du patrimoine

Les samedi 21 et dimanche 22 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le château fait un bond dans l'histoire !

La troupe de reconstitution historique Le Petit Meschin sera présente au château. Découvrez l'art du combat médiéval, la calligraphie et aussi la taille de pierre lors de ce week-end animé.

Retrouvez tout le programme et les informations pratiques sur www.chateau-gramont.fr

Tél : 05 63 94 05 26



L'ÉCOLE DE MARSAC

Une année riche en projets pour l'école de Marsac

L'école de Marsac est partie 3 jours, en avril 2024, à Paris.

La classe unique de l'école a permis à ses 8 élèves de 7 à 10 ans, accompagnés de leur enseignante Anne Cazeneuve et de Mauricette Marolleau, personnel municipal, de partir à la découverte de notre belle capitale, avec, sur-place, l'aide précieuse d'une guide. Ce fut un voyage scolaire extraordinaire, fait de nombreuses premières fois pour ces élèves du milieu rural : premier TGV, premier métro, première péniche sur la Seine, et que dire des monuments et des musées découverts...

Les enfants ont été époustoufflés par l'immensité ainsi que la beauté du château de Versailles et de ses jardins. Ils ont découvert une infime partie du musée du Louvres et pu admirer La Joconde. Ces derniers se sont baladés sur l'Île de la Cité et ont fait un rapide coucou à Notre-Dame en train de se refaire une beauté. Ils n'oublieront pas non plus, c'est certain, l'apparition de la Dame de fer depuis la Seine, lors de la croisière. Ils en rêvaient tant de cette tour Eiffel ! Enfin, les élèves ont adoré flâner dans le magnifique quartier de Montmartre, à la découverte notamment du Sacré-Cœur.

Ce voyage leur a permis de bâtir des souvenirs indélébiles et la conviction qu'une multitude d'horizons est possible pour leur avenir.

La réalisation de ce séjour dans notre belle capitale a été complexe mais l'émerveillement des enfants et leur comportement exemplaire nous a prouvé que cela en valait la peine !

En plus de cet extraordinaire voyage scolaire, l'année qui s'achève a été riche en projets grâce à l'obtention du permis piéton et à la formation aux gestes qui sauvent.

Anne Cazeneuve
Directrice et enseignante
École de Marsac

Quelques rappels concernant les atouts de cette école en milieu rural :

- L'école accueille les élèves du CP au CM2 dans des locaux récemment restaurés et embellis.
- Elle bénéficie du transport scolaire à la demande : domicile / école.
- Elle propose aussi des services de garderie et d'aide aux devoirs : de 7h30 à 8h50 le matin, et de 16h30 à 18h30 le soir.
- La cantine est de qualité (repas confectionnés par le Centre Cantoloup Lavalée, Saint Clar) : produits frais et menus variés.

- Chaque année, les élèves vont à la piscine, à Golfech, durant 10 séances environ, cours et brevets délivrés par un MNS (Maitre Nageur Sauveteur).
- Une salle municipale est à disposition pour les activités physiques.
- Une professeure diplômée en musique intervient chaque année.
- Un enseignement différencié au plus près des besoins de l'enfant possible grâce à un effectif réduit.
- Un établissement dynamique qui engage ses élèves dans de nombreux projets riches en expériences et en apprentissages. Par exemple, en 2021-2022, l'école a été sélectionnée par le CNES et le CNRS pour participer à l'expérimentation « Élève ton blob », en partenariat avec l'astronaute Thomas Pesquet et la chercheuse Audrey Dussutour.



RANDONNEE CHAMPETRE

La balade champêtre pour septembre 2024 avec les habitantes et habitants de la commune

- Balade d'environ 2h
- date : Dimanche 8 septembre ou samedi 14 septembre en report (si pluie notamment)
- But : Apprendre à reconnaître les arbres et arbustes de la haie sous forme ludique. Comprendre l'importance des haies dans le paysage pour l'agriculture et l'écosystème en général.
- Lieu de l'animation : le lieu sera communiqué plus tard.
- Public : ouvert à tous les âges
- Accès PMR : cela dépendra du site.
- Nombre de personnes : limité à 20 personnes (**avec un minimum à 8-10 personnes**)
- inscriptions : auprès de M. Henry (06 70 42 46 80) **Réponse avant le 30 aout**
- prix : Animation gratuite pour les participantes & participants



Enquête Familles 2025

Une enquête associée au recensement pour mieux comprendre les modes de vie des familles



À quel âge les jeunes partent-ils de chez leurs parents en Occitanie ? À quelle fréquence les Franciliens voient-ils leurs enfants adultes ? Combien de grands-parents votre région compte-t-elle ?
Pour répondre à ces questions, en 2025, l'Insee mènera une vaste enquête Familles qui fournira des résultats au niveau de chaque région.

Quand ?

En même temps que l'enquête annuelle du recensement de 2025.

Qui ?

Auprès d'habitants d'environ 2 000 communes. L'enquête Familles ne concerne qu'une partie des logements recensés, sauf cas particuliers.

Comment ?

Un protocole de collecte simple, qui s'appuie sur les acteurs de la collecte du recensement.

La participation de votre commune est essentielle pour mieux connaître les besoins des familles de votre région.